

L'Appel de Paris (http://www.artac.info/appel_de_paris.htm) est une «déclaration internationale » sur les dangers sanitaires de la pollution chimique. Les premiers signataires comprennent plusieurs Membres éminents de notre Académie, ainsi que d'autres personnalités fort connues et compétentes ; leur qualité est telle que la Section de Chimie se doit de prendre position à propos de cet Appel, en attirant l'attention de l'Académie sur la mauvaise foi évidente des initiateurs de cette initiative.

L'Appel comprend d'abord 9 « Rappels » de Déclarations internationales incontestables sur l'importance de la préservation d'un environnement sain, sur les droits de l'enfant à vivre à l'abri de tout effet >préjudiciable, sur la protection des zones maritimes, etc. Personne ne peut se déclarer en désaccord avec ces Déclarations, que ce soient celles de Rio, de Carthagène, de Stockholm, de Johannesburg. Suivent 15 «Considérations scientifiques», qui sont autant d'affirmations péremptoires tendant à démontrer que la santé de tous, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, ne cesse en ce moment de se dégrader, et que cette dégradation est due à l'accumulation dans l'environnement de produits chimiques déversés sans contrôle et qui se retrouveraient dans nos aliments. Cancers, malformations congénitales, stérilité masculine, toxicité accrue par synergie, disparition chaque année de milliers d'espèces animales ou végétales par contamination chimique, impuissance de la médecine contemporaine à lutter contre l'extension de maladies, tout ceci conduit tout naturellement à proposer une série de 7 mesures pour lutter contre cet empoisonnement de la planète par les produits chimiques.

Nous ne comprenons pas comment ces affirmations peuvent être compatibles avec l'observation de l'allongement spectaculaire de l'espérance de vie observé dans tous les pays où peut se développer l'industrie chimique. Nous constatons que des fléaux majeurs comme le SIDA ne peuvent actuellement être combattus que par l'utilisation de produits développés par l'industrie pharmaceutique, une des branches de l'industrie chimique. Nous savons également que de plus en plus de cancers répondent positivement à un traitement par des médicaments, qui sont des molécules chimiques et sont synthétisés par voie chimique. Le taux de réussite de ces traitement ne sera amélioré que par les efforts de chimistes. Nous savons +aussi par nos relations avec nos collègues travaillant dans l'industrie chimique que certaines des affirmations "scientifiques" de l'Appel sont purement et simplement des mensonges (P. ex. : «Considérant que la plupart de ces substances ou produits sont actuellement mis sur le marché sans avoir fait l'objet au préalable et de façon suffisante de tests toxicologiques et d'estimation des risques pour l'homme... » !). Nous ne comprenons pas comment il est possible de passer totalement sous silence l'impact négatif sur la santé de produits toxiques non-chimiques comme le tabac, ou des excès alimentaires conduisant à l'obésité, ou les intoxications dues au milieu naturel (arsenic au Bangladesh). Nous ne comprenons pas comment on peut passer sous silence l'impact sur l'environnement de la production d'énergie pour les transports, le chauffage, la climatisation. Nous ne comprenons pas non plus comment on peut oublier que produits pharmaceutiques ou phytosanitaires bien contrôlés, préservateurs alimentaires, produits d'hygiène, sont à l'origine

dans les pays développés d'une vie qui n'a jamais été plus saine ni plus longue, et que là où ces progrès sont absents, c'est-à-dire dans les pays pauvres, sans accès suffisant aux produits de l'industrie chimique, les conséquences en sont dramatiques.

Nous sommes prêts à analyser point par point l'Appel, qui présente comme des faits établis des affirmations délibérément mensongères, et qui déforme sciemment la réalité.

Nous considérons que la bonne foi de nos confrères signataires a été abusée.

**Prof. Guy Ourisson
Membre de l'Académie des Sciences**

**5 rue Blaise Pascal
F - 67084 Strasbourg**

ourisson@chimie.u-strasbg.fr

**Tél. +33 (0)3 88 60 05 13
Fax +33 (0)3 88 60 76 20**